

<https://www.snetap-fsu.fr/L-Essentiel-du-CSA-EA-du-4-septembre-2025-BACHELOR-AGRO-Oui-a-un-nouveau.html>



L'Essentiel du CSA EA du 4 septembre 2025 : BACHELOR AGRO, Oui à un nouveau diplôme mais pas celui-là !



- NOS ACTUS - LE SNETAP-FSU dans les instances - Comité Social d'Administration de l'Enseignement Agricole (CSA EA) -
Date de mise en ligne : mercredi 10 septembre 2025

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Le premier CSA EA de la rentrée scolaire s'est tenu ce jeudi 4 septembre dans un climat politique incertain à 4 jours du vote de confiance de notre 1er Ministre devant l'assemblée nationale. Dans ces conditions, la [DGER](#) était dans l'impossibilité de nous donner des informations sur le prochain budget de l'EA mais elle a travaillé « d'arrache pied pour soutenir l'EA »... Doit-on être rassuré ? !

Le Bachelor Agro : Oui à un nouveau diplôme mais pas celui-là !

L'ordre du jour portait essentiellement sur l'avis du CSA EA aux différents décrets et arrêtés de ce Bachelor. L'élan commun a réaffirmé sa position pour un diplôme de grade licence au MASA mais pas dans les conditions actuelles du Bachelor qui poussent les équipes pédagogiques à la semestrialisation de nos [BTSA](#), donnent la part belle aux établissements privés et renforcent la concurrence entre établissements. Nous redoutons le manque de transparence, l'opacité et les moyens supplémentaires alloués au privé. Suite au vote, l'avis du CSA EA au Bachelor agro est donc négatif.

Des effectifs en hausse et des moyens en baisse : une politique du « juste à temps » !

Des effectifs en hausse, de bons résultats aux examens, des taux d'insertion de nos élèves et apprenti.es à 6 mois et à 12 mois supérieurs aux taux de l'éducation nationale... Une dynamique de l'enseignement agricole qui s'installe et qui devrait s'accompagner de moyens supplémentaires mais ce n'est pas la politique engagée. Nous n'oublions pas les suppressions de classes et de postes pour cette nouvelle rentrée. La politique actuelle est d'ajuster les moyens en juin au moment des inscriptions de nos élèves. C'est la politique du juste à temps, bien connue dans le secteur privé. On s'inspire des méthodes néo-tayloriennes qui favorisent la flexibilité et fragilisent l'organisation de nos rentrées scolaires !

L'Elan Commun réaffirme sa position sur la défense de l'enseignement agricole public qui doit s'accompagner de moyens humains supplémentaires, d'un accompagnement des équipes pédagogiques aux différentes réformes qui ne cessent de s'accumuler mais aussi la prise en compte des problématiques sociétales à travers la lutte contre toutes les violences et toutes les discriminations.

Nous regrettons que le référentiel EVARS ne soit toujours pas rédigé pour nos classes de l'enseignement agricole alors qu'il existe dès cette rentrée dans l'enseignement général et que rien n'a été fait sur l'EMC. Il n'est pas possible de se contenter de pratiques non formalisées dans nos stages collectifs entre autres !

Informations diverses

Concernant les annonces de Madame Borne sur les conditions de rattrapage du baccalauréat, sur le Plan Local d'Évaluation et la déconnexion à l'ENT, la réponse de la DGER est de nous dire que pour le STAV, une réflexion est en cours...

Nous n'avons obtenu aucune information sur le déploiement des contrats territoriaux dans nos régions, cette question a été renvoyée au CSA EA de novembre prochain.

L'Elan commun a soulevé les dysfonctionnements du logiciel Pronotes du personnel infirmier.es : des fonctionnalités qui permettent le suivi des élèves ont été supprimés du seul fait de l'éditeur. Un retour à la normale n'est pas prévu de suite. Encore une fois, la gestion de certaines fonctions supports par des entreprises privées au sein de notre ministère en dit long sur la recherche d'économies qui fragilisent l'organisation du travail. La DGER s'est engagée à se rapprocher auprès du ministère de l'Education nationale pour utiliser l'application professionnelle des infirmières.

Enfin sur le pacte enseignant.es, l'enveloppe allouée pour cette rentrée correspond à 66% du consommé de 2024-2025, c'est à la fois une bonne nouvelle car nous réaffirmons notre opposition à cette forme de rémunération individualisée mais elle reflète aussi les restrictions budgétaires qui sont en cours dans nos différents ministères et qui ne laissent rien augurer de bon !